

## Trente ans de mutations économiques en Bourgogne et Franche-Comté : la croissance de l'emploi présentiel ne compense pas la baisse de l'emploi productif

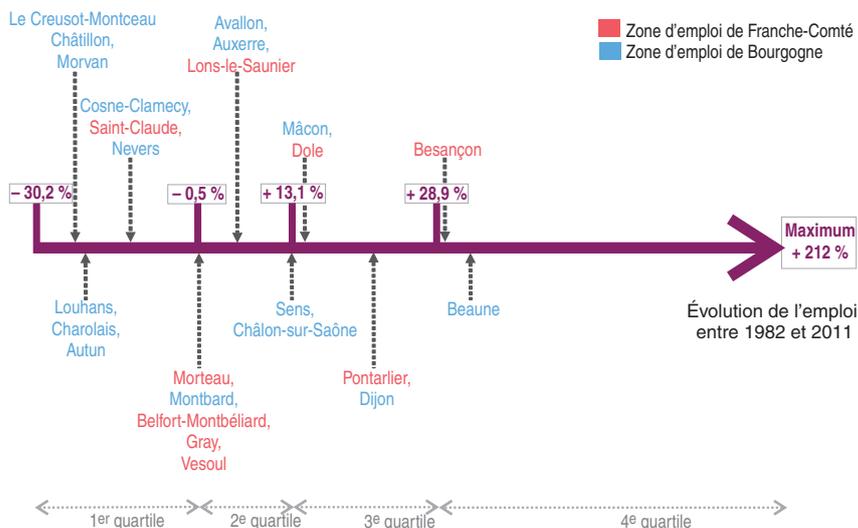
Entre 1982 et 2011, l'emploi progresse moins rapidement en Bourgogne et en Franche-Comté qu'en moyenne en France métropolitaine. L'emploi recule fortement dans la sphère productive qui comprend les activités potentiellement exportatrices de biens et services. Dans cette sphère, l'augmentation de l'emploi dans les fonctions métropolitaines est très loin de compenser le fort recul de l'emploi dans les fonctions de production concrète c'est-à-dire concourant directement à la production de biens matériels. En revanche, l'emploi augmente dans la sphère présentielle qui regroupe les activités tournées vers la satisfaction des besoins des personnes présentes dans un territoire. La santé et le social, les services de proximité et l'administration publique participent le plus au développement de cette sphère, en particulier dans les territoires en forte croissance démographique. Sur les 25 zones d'emploi de Bourgogne et Franche-Comté, seules celles de Beaune et de Besançon figurent parmi les plus dynamiques de France métropolitaine.

Stéphane Adrover, Audrey Mirault, Insee Franche-Comté  
Christine Lecrenais, Insee Bourgogne

Entre 1982 et 2011, l'emploi total a augmenté de 8 % en Franche-Comté et de 6 % en Bourgogne, contre 21 % en moyenne en France métropolitaine. Sur les 25 zones d'emploi que comptent la Bourgogne et la Franche-Comté, seules deux, Beaune et Besançon, se situent dans le quart le plus dynamique des zones d'emploi de France métropolitaine avec une hausse respective de + 34 % et + 30 % du nombre d'emplois entre 1982 et 2011. Viennent ensuite les zones d'emploi de Dijon, centrée sur une capitale régionale, et Pontarlier, en position frontalière, qui dépassent à peine la moyenne métropolitaine. Sept zones d'emploi enregistrent une progression modeste de l'emploi total, entre + 4 % et + 17 %. Enfin, plus de la moitié des zones d'emploi de Bourgogne et Franche-Comté se situent dans le quart des zones métropolitaines dont l'emploi total a reculé entre 1982 et 2011 (cf. figure 1).

### 1 Évolution de l'emploi total entre 1982 et 2011

Position relative des zones d'emploi de Bourgogne et Franche-Comté



Lecture : les zones d'emploi de Bourgogne et de Franche-Comté sont positionnées par rapport aux quartiles des 304 zones d'emploi que compte l'ensemble de la France métropolitaine. Sur la période, les 25 % des zones d'emploi métropolitaines les moins performantes (soit 76 zones) ont perdu entre - 30,2 % et - 0,5 % de leurs emplois. Dans les 76 zones d'emploi suivantes, l'emploi a évolué entre - 0,5 % et + 13,1 %, etc.  
Sources : Insee, recensements de la population 1982 et 2011

## 2 Surreprésentation des fonctions de production concrète de la sphère productive par rapport à la France métropolitaine

L'emploi par sphère et fonction en 2011

	Bourgogne et Franche-Comté			France métropolitaine	
	Nombre d'emplois en 2011	Part dans l'emploi total en 2011 (%)	Évolution 1982-2011 (%)	Part dans l'emploi total en 2011 (%)	Évolution 1982-2011 (%)
Sphère productive	Fonctions métropolitaines	113 047	10,2	+ 27,0	+ 46,7
	Fonctions de production concrète	166 743	15,1	- 50,7	- 49,4
	Fonctions à orientation présentielle	30 296	2,7	+ 146,9	+ 175,6
	Fonctions transversales	86 431	7,8	+ 33,3	+ 26,1
	<b>Total sphère productive</b>	<b>396 517</b>	<b>35,8</b>	<b>- 21,4</b>	<b>34,5</b>
Sphère présentielle	Fonctions métropolitaines	101 302	9,2	+ 60,0	+ 72,1
	Fonctions de production concrète	92 272	8,3	- 0,5	+ 0,5
	Fonctions à orientation présentielle	417 829	37,8	+ 49,8	+ 57,4
	Fonctions transversales	98 986	8,9	+ 4,7	+ 6,7
<b>Total sphère présentielle</b>	<b>710 389</b>	<b>64,2</b>	<b>+ 34,2</b>	<b>65,5</b>	<b>+ 41,5</b>
<b>Emploi total</b>	<b>1 106 906</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 7,0</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 20,5</b>

Sources : Insee, recensements de la population 1982 et 2011

En trente ans, l'évolution de l'emploi dans les territoires se caractérise par de profondes transformations structurelles. Pour analyser ces mutations économiques, deux approches peuvent être croisées. La première consiste à distinguer une sphère « productive », qui regroupe les activités potentiellement exportatrices de biens et services et une sphère « présentielle », tournée vers la satisfaction des besoins des personnes, résidentes ou touristes, présentes sur un territoire. La seconde répartit les emplois en quinze grandes fonctions à partir des professions exercées par les actifs occupant les emplois. Les quinze fonctions sont transversales par rapport aux secteurs d'activité et peuvent être regroupées en quatre grandes catégories : les fonctions de production concrète, les fonctions à orientation présentielle, les fonctions métropolitaines et les fonctions transversales. Les fonctions de production concrète concourent directement à la production de biens matériels. Les fonctions à orientation présentielle regroupent celles tournées vers les services à la population comme l'administration publique, les professions de santé ou encore le commerce de proximité. Les fonctions métropolitaines concernent des fonctions traditionnellement

plus présentes dans les grandes aires urbaines comme celles liées à la conception-recherche, au commerce inter-entreprises ou encore à la culture. Enfin, les fonctions transversales regroupent celles liées au transport, à la logistique, à l'entretien et à la réparation. Ces fonctions sont présentes dans les deux sphères avec des dominantes. Par exemple, 93 % des fonctions à orientation présentielle relèvent de la sphère présentielle (cf. définitions).

### Recul de la sphère productive quatre fois plus fort qu'en moyenne en France

Entre 1982 et 2011, l'emploi relevant de la sphère productive a diminué de plus de 20 % en Bourgogne et en Franche-Comté, soit quatre fois plus qu'en moyenne en France métropolitaine. Dans le même temps, en lien notamment avec la croissance démographique, la sphère présentielle s'est développée sur tout le territoire, à un rythme proche de la moyenne nationale en Franche-Comté (+ 40 %), mais à un rythme inférieur de dix points en Bourgogne. Entre 2006 et 2011, avec la crise, la baisse de l'emploi s'amplifie dans la sphère productive, tandis que la croissance ralentit dans la sphère présentielle. L'emploi total recule ainsi de 0,9 % en Bourgogne et

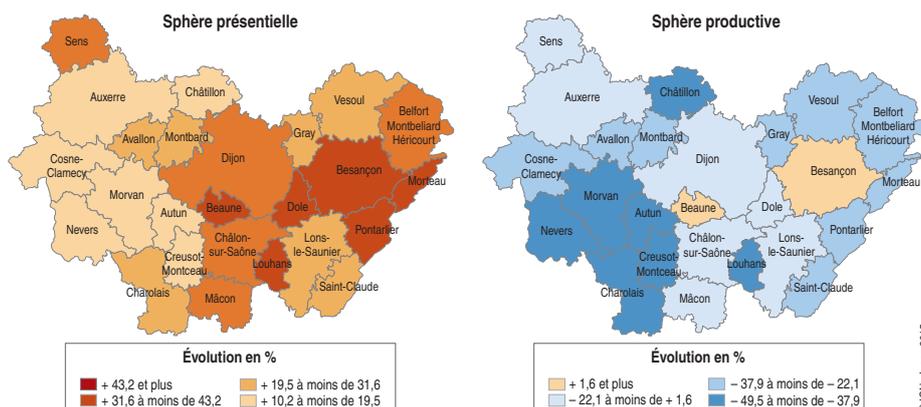
de 1,6 % en Franche-Comté sur cette période alors que dans le même temps, il progresse de 1,9 % en moyenne en France métropolitaine (cf. figure 2).

L'emploi relevant de la sphère présentielle représente désormais, comme au niveau national, les deux tiers de l'emploi total en Bourgogne et Franche-Comté, alors que son poids était inférieur à la moyenne métropolitaine en 1982. Pour autant, le nombre d'emplois de la sphère présentielle rapporté au nombre d'habitants reste, dans les deux régions, inférieur à la moyenne métropolitaine : 242 emplois présentiels pour 1 000 habitants en Franche-Comté et 258 ‰ en Bourgogne, contre 267 ‰ en moyenne métropolitaine. En raison notamment du poids des administrations publiques, le ratio est plus élevé dans les zones d'emploi des deux capitales régionales, Dijon et Besançon. Entre 1982 et 2011, ce ratio passe de 259 à 304 pour 1 000 habitants pour la capitale bourguignonne, et de 243 à 282 ‰ pour la capitale franc-comtoise. Malgré un développement des emplois présentiels dans toutes les zones d'emploi, les différences de ratio « nombre d'emplois présentiels par habitant » demeurent.

### Beaune et Besançon, seules zones à gagner des emplois dans les deux sphères

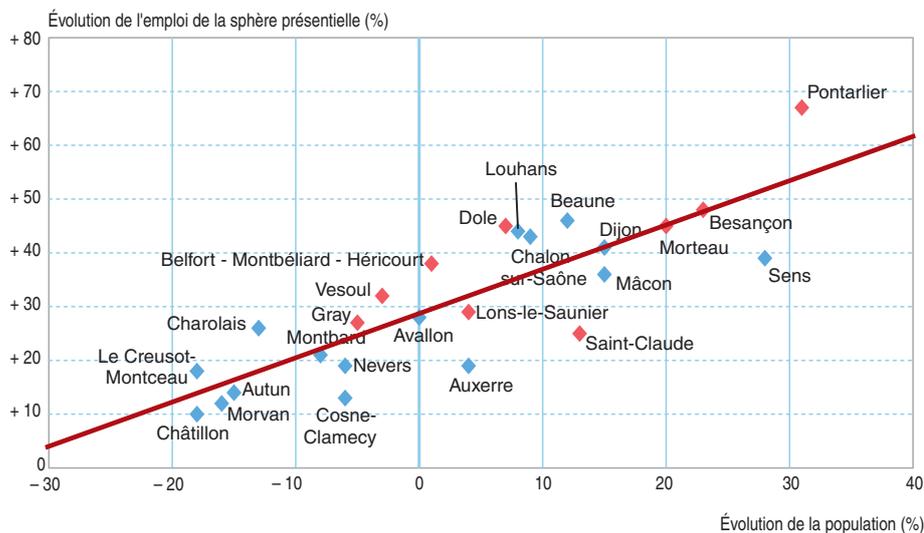
Les zones d'emploi de Beaune et Besançon connaissent une forte croissance de l'emploi dans la sphère présentielle entre 1982 et 2011 comme d'autres zones d'emploi des deux régions. Elles sont en revanche les seules à enregistrer simultanément une progression de l'emploi de la sphère productive. L'augmentation est forte dans la zone d'emploi de Beaune (+ 21 %) grâce au dynamisme de l'industrie, notamment agroalimentaire, beaucoup plus modérée dans celle de Besançon (+ 1,6 %), notamment grâce à l'emploi dans les services aux entreprises. Les 14 zones dont l'emploi total a diminué entre 1982 et 2011 ont subi une forte érosion des effectifs de la sphère productive

## 3 Évolution de l'emploi par sphère entre 1982 et 2011



Sources : Insee, recensements de la population 1982 et 2011

#### 4 Évolution de la population et de l'emploi dans la sphère présentielle entre 1982 et 2011



Lecture : la droite exprime la relation moyenne entre l'évolution de la population et celle de l'emploi présentiel pour les zones d'emploi de Bourgogne et de Franche-Comté. En moyenne une augmentation de 1 % de la population se traduit par une hausse de 0,8 % de l'emploi présentiel. Les zones d'emploi situées en dessous de la droite sont celles dont l'évolution de l'emploi présentiel est plus faible que celle attendue.

Sources : Insee, recensements de la population 1982 et 2011

(de -24 % dans la zone de Gray à -50 % dans celle du Morvan), souvent combinée à une moindre progression des emplois présentsiels qu'ailleurs. Cet ensemble comprend les zones d'emplois très rurales de Bourgogne, en déclin démographique, et dans lesquelles l'emploi productif agricole était encore prépondérant en 1982 (jusqu'au tiers de l'emploi total pour le Morvan). Il comprend également les zones d'emploi jeunes et spécialisées dans l'industrie en 1982 : Belfort-Montbéliard-Héricourt, Morteau et Saint-Claude en Franche-Comté, Le Creusot-Montceau en Bourgogne. Ces zones perdent de 29 % (Saint-Claude) à 48 % (Le Creusot-Montceau) de leurs emplois de la sphère productive en trente ans. La zone d'emploi de Saint-Claude, relativement épargnée jusqu'en 2006, perd le quart des effectifs de sa sphère productive entre 2006 et 2011. Belfort-Montbéliard-Héricourt, deuxième zone d'emploi des deux régions en nombre d'emplois, évolue plus défavorablement que la zone voisine de Mulhouse, qui présente une orientation économique proche. Ces deux zones sont spécialisées dans l'industrie des matériels de transport. Ainsi la crise du secteur automobile ne suffit pas à expliquer l'évolution du profil de ces deux zones (cf. figure 3).

#### Le dynamisme démographique favorise la sphère présentielle

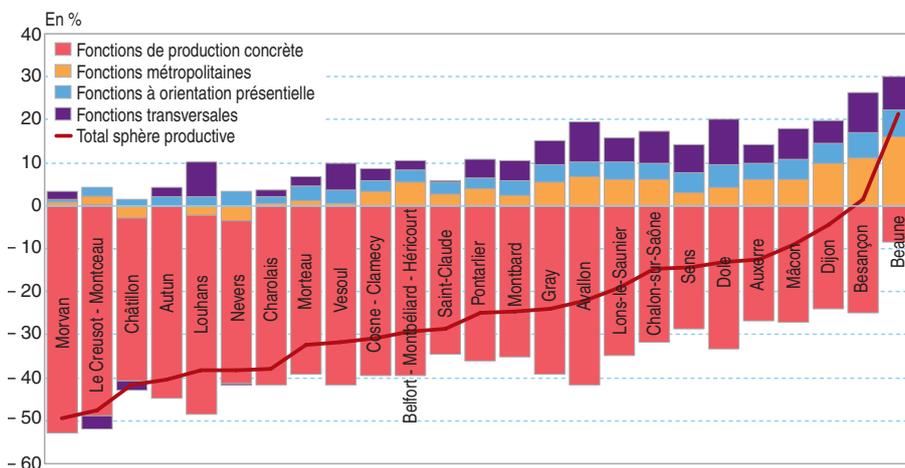
Le développement des activités présentsielles est fortement conditionné par les caractéristiques et les évolutions démographiques. Ainsi, les zones d'emploi où la sphère présentielle se développe le plus sont en général celles qui gagnent le plus de population entre 1982 et 2011, à l'image de celles de Pontarlier, Besançon ou Morteau. En plus de son dynamisme démographique lié au développement du travail frontalier au cours des années 2000, la zone d'emploi de

relativement faible au regard de leur évolution démographique. Avec 245 emplois pour 1 000 habitants en 2011, la sphère présentielle de la zone d'emploi d'Auxerre se situe à un niveau proche de la moyenne de sa région. Ce n'est pas le cas des zones d'emploi de Saint-Claude ou de Sens (205 ‰). Cette dernière reste peu dotée en emplois présentsiels malgré son attractivité résidentielle, notamment vis-à-vis de l'Île-de-France. Cette tendance n'est cependant pas spécifique à cette zone et se retrouve dans les zones d'emploi voisines de Pithiviers et Montargis en région Centre-Val de Loire, toutes deux également limitrophes de l'Île-de-France.

#### Au sein de la sphère productive, les fonctions de production concrète diminuent sur tout le territoire

Avec l'automatisation, les gains de productivité et les délocalisations, moins d'actifs sont occupés à fabriquer des produits. Ce sont ainsi essentiellement les fonctions de production concrète qui contribuent au recul de l'emploi dans la sphère productive. Elles reculent de 14 % dans la zone d'emploi de Beaune à 65 % dans celle du Creusot-Montceau. Ces fonctions, qui représentaient de 54 % à 87 % de l'emploi en 1982, ne restent majoritaires que dans huit zones d'emploi de Bourgogne et Franche-Comté. Dans ces fonctions de production concrète, les emplois de fabrication dans l'industrie diminuent partout. Les emplois agricoles, en lien avec le processus général de concentration et de mécanisation des exploitations agricoles, diminuent de moitié ou davantage, sauf dans la zone d'emploi de Beaune où, grâce à la viticulture, le recul est plus modéré (-14 %). Au sein de la sphère productive, les actifs exercent aujourd'hui davantage des métiers tournés vers la conception, la gestion et la mise sur le marché des produits. Les fonctions transversales (entretien, maintenance, logistique...) et les fonctions métropolitaines (prestations intellectuelles, gestion...) se développent. Ces dernières se renforcent particulièrement dans les plus

#### 5 Contributions à l'évolution de la sphère productive



Sources : Insee, recensements de la population 1982 et 2011

grandes zones d'emploi des deux régions (Besançon, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Dijon) où elles représentent en 2011 de 32 % à 37 % des emplois de la sphère productive. Elles progressent aussi dans d'autres zones d'emploi de taille plus modeste telles que Beaune ou Avallon (cf. figure 5).

### La sphère présenteielle tirée par les fonctions de santé et du social, des services de proximité et d'administration publique

Les fonctions métropolitaines de la sphère présenteielle connaissent la plus forte augmentation relative avec + 60 % en moyenne entre 1982 et 2011. Ce sont toutefois les fonctions à orientation présenteielle, en particulier celles de la santé et du social, des services de proximité et

d'administration publique, qui contribuent le plus au développement de la sphère présenteielle.

Selon les zones d'emploi, les fonctions de la santé et du social apportent une contribution de neuf à quinze points à la croissance de la sphère présenteielle. Cette contribution est particulièrement élevée dans les zones de Pontarlier, Besançon, Gray et Sens. La contribution des services de proximité à la croissance de la sphère présenteielle est plus inégale : jusqu'à 16 points de croissance dans les zones d'emploi de Beaune et de Morteau, mais une contribution nulle ou très faible pour Avallon, Châtillon ou Morvan. Comme partout ailleurs en France, les fonctions d'administration publique se sont renforcées dans tout le territoire de Bourgogne et de Franche-Comté. Leur contribution à la croissance de l'emploi présentiel est inégale :

quasi-nulle dans les zones de Châtillon ou Gray mais très importante dans celles d'Avallon et de Besançon.

Conséquence de ces évolutions sur trente ans, la structure fonctionnelle de l'emploi tend à s'homogénéiser entre les zones d'emploi des deux régions. Toutefois en 2011, l'emploi reste marqué par une surreprésentation des fonctions de production concrète par rapport à la moyenne métropolitaine. ■

## Sources et définitions

Cette étude porte sur des données des recensements de la population de 1982, 2006 et 2011. Le champ étudié est celui des actifs en emploi, salariés et non salariés.

**Zone d'emploi** : les zones d'emploi sont communément définies comme « des espaces à l'intérieur desquels la plupart des actifs résident et travaillent ». Leur construction s'est faite à partir des données de flux de déplacements domicile-travail observés lors du recensement de 2006.

**Sphères** : la partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non-présenteielle (dénommée ici sphère « productive »), permet de mieux comprendre les logiques de localisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. La sphère « productive » regroupe les activités potentiellement exportatrices de biens et services, soit pour l'essentiel l'agriculture, l'industrie, le commerce de gros et les services aux entreprises.

La sphère « présenteielle », tournée vers la satisfaction des besoins des personnes présentes, qu'elles soient résidentes ou touristes, regroupe notamment le commerce de détail, la santé et l'action sociale, l'éducation, les services aux particuliers, l'administration et la construction.

**Fonctions** : la répartition de l'emploi peut être analysée au travers de la profession exercée par les personnes en emploi, salariées ou non. Les professions sont réparties en quinze fonctions, elles-mêmes regroupées en quatre grandes fonctions.

Les **fonctions de production concrète** regroupent la fabrication industrielle, la production agricole et le bâtiment-travaux publics. Elles mettent en œuvre des processus techniques et concourent directement à la production de biens matériels.

Certaines fonctions plus présentes dans les grandes métropoles, sont nommées **fonctions métropolitaines** ; il s'agit des fonctions de conception-recherche, prestations intellectuelles (deux fonctions proches l'une de l'autre mais qui se distinguent par la dimension « innovation » attachée à la première), gestion, culture-loisirs et commerce inter-entreprises.

D'autres fonctions sont liées à des services à la population, résidente ou seulement présente pour le tourisme : administration publique, distribution, éducation-formation, santé et action sociale, services de proximité. Elles sont qualifiées de **fonctions à orientation présenteielle**.

Enfin, les deux dernières fonctions sont appelées **fonctions transversales** : transports-logistique et entretien-réparation.

**Les fonctions exercées, les sphères d'activité et le statut** (indépendant ou salarié, public ou privé) **peuvent se croiser et associer plusieurs niveaux de qualification** (un ingénieur de fabrication et un ouvrier)

#### Exemples :

Un câblier qualifié exerce une fonction de production concrète. S'il travaille dans un établissement de fabrication de matériels de distribution et de commandes électriques, son emploi relève de la sphère productive. S'il travaille dans un établissement qui effectue des travaux d'installation électrique, son emploi relève de la sphère présenteielle.

Un cuisinier exerce une fonction à orientation présenteielle. S'il est employé dans la cantine d'un établissement industriel, son emploi relève de la sphère productive. S'il travaille dans un restaurant, son emploi relève de la sphère présenteielle.

Insee Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
CS 11997  
25020 BESANÇON CEDEX

#### Directeur de la publication :

Patrick Pétour

#### Rédactrice en chef :

Nellie Rodriguez

#### Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

#### Crédits photos :

D. Cesbron, CRT, L. Cheviet

ISSN : 2416-8092

Dépôt légal : février 2015

© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- R. Reynard, P. Vialette « Trente ans de mutations fonctionnelles de l'emploi dans les territoires », *Insee Première n° 1538*, février 2015
- M. Bouriez, C. Lecrenais, « En vingt-cinq ans, l'emploi bourguignon se transforme et les territoires perdent leur spécialisation » *Insee Bourgogne Dimensions n° 189*, septembre 2013
- Base de données communales des emplois par sphère : [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=sphere](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=sphere)
- Base de données communales des emplois par fonction : [http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=analyse](http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=analyse)

